

VENTE DE MATÉRIEL (document mis à jour en mai 2023)

Tarifs susceptibles d'évoluer

Pièges (subventionnés pour les associations de chasse adhérentes de la FDC22 et pour les adhérents de l'Association des Piégeurs Agréés des Côtes d'Armor*) :

Collet arrêtoir	2.50 €
Conibear (piège en X) 13 x 13	13 €
Conibear 16 x 16	14 €
Conibear 18 x 18	16 €
Conibear 21 x 21	21 €
Conibear 25 x 25	27 €
Clé	7 €
Piège à œufs de 30 cm	58 €
Piège Belisle	25 €
Lacet Belisle	1.50 €
Piège billard	32 €
Lacet billard	1.60 €
Bras pour piège billard	7 €
Piège à appâts	48 €
Boîte à fauves (1 entrée)	49 €
Boîte à fauves (1000 x 30 x 30) (2 entrées)	56 €
Cage à pies	49 €
Cage à pies (2 entrées)	38 €
Cage à corneilles	34 €

* Subvention de 50 % sauf sur les cages à pies, boîtes à fauves et cages à corneilles où la subvention est de 15€

Matériel d'agrainage (non subventionné) :

Agrainoir complet 5 litres	7 €
Agrainoir complet 11 litres	8 €
Couvercle 5 litres	1 €
Couvercle 11 litres	1.50 €
Godet agrainoir	1.50 €
Godet spirales	4.50 €
Seau 5 litres	2 €
Seau 11 litres	3.50 €
Support agrainoirs 11 litres et 5 litres	3.50 €

Pancartes (non subventionnées) :

Pancarte "Réserve de chasse"	2 €
Pancarte "Chasse gardée"	2 €
Pancarte "Zone piégée"	2 €
Pancarte "Chasse interdite"	2 €
Pancarte "Chasse en cours"	2.50 €
Pancarte "Ball trap"	5 €
Pancarte "Tir faisans et perdrix interdit"	5.50 €
Grands panneaux triangulaires "Chasse en cours"	15 € la paire



Dimensions : 26.5 cm x 19.5 cm

Autres :

Projecteur à led	115 € l'unité
Gyrophare	35 €
Peson	107 € (précision à 100 g, maximum 200 kg)
Guyapon	65 €
Ampoule	4.50 €
Registre de battue	7 €
Sac venaison grand gibier	0.12 €
Filet lapin	72 € (longueur 50 m ; hauteur 65 cm ; maille de 5x5)
Enrouleur	20 €
Cartographie de territoire format A0	30 €
Cartographie de territoire format A0 (brillant)	40€
Jalon	1.50 € la paire